

Anonyme
MAGNIFICAT ANIMA MEA
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.229]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Cette œuvre est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCES

Anonyme, à 4 *alternative*, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.229), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 192^v-193^v, F-Pn/
Rés Vma ms 571

(4^e système du f. 192^v ; f. 193 en entier ; 1^{er} et 2^e systèmes du f. 193^v)
à la fin du premier verset : « Et exultavit./ Le plain chant » ; « Le Chœur / Et exultavit &c. »

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut1,fa3 / bc

Cette disposition chorale peut s'exécuter avec trois voix d'enfants soutenues par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est soutenu par une basse continue.

Pour les versets pairs, la source ne prévoit aucune psalmodie, comme c'est le cas pour le *Magnificat*, n° d.186, rassemblant tous les *dessus*. Sur ce modèle, nous proposons, en plain chant alterné, une psalmodie tirée de l'*Antiphonarium romanum* de Guillaume-Gabriel Nivers (Paris, chez l'auteur, 1687) : voir l'ANNEXE ci-dessous. Quant à la prosodie, elle est empruntée au même ouvrage de Nivers, p. LXXXX-LXXXXXI. On pourra également chanter ces versets en plain chant avec ceux notés dans le *Recueil Deslauriers* aux n^{os} 282-c et -d.

NOTES SUR LE TEXTE

Cantique de la Vierge Marie (Luc, 1), uniquement versets impairs, avec la doxologie.

TEXTE & TRADUCTION

1. Magnificat anima mea Dominum.
2. [Et exultavit spiritus meus : in Deo salutari meo.]
3. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ, ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.
4. [Quia fecit mihi magna qui potens est : et sanctum nomen ejus.]
5. Et misericordia ejus a progenie in progenies : timentibus eum.
6. [Fecit potentiam in brachio suo : dispersit superbos mente cordis sui.]
7. Deposuit potentes de sede : et exaltavit humiles.
8. [Esurientes implevit bonis : et divites dimisit inanes.]
9. Suscepit Israël puerum suum : recordatus misericordiæ suæ.
10. [Sicut locutus est ad patres nostros : Abraham et semini ejus in sæcula.]
Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto.
[Sicut erat &c.]

1. Mon ame magnifie le Seigneur.
2. Et mon esprit à tressailly de joye, en Dieu mon Salulaire.
3. Il a regardé la bassesse de sa servante ; et à cause de cela toutes les générations me nommeront bienheureuse.
4. Parce que le Tout-puissant a fait en moy de grandes choses ; et a montré la vertu de son saint Nom.
5. Et sa miséricorde passe de race en race, à ceux qui le craignent.
6. Il a déployé la puissance de son bras, et mis les superbes bien loin de la pensée de leur cœur.
7. Il a déposé de leur siège les plus puissants, et a exalté les plus ravalez.
8. Il a remply de biens ceux qui étoient pressez la faim, et renvoyé vuides les opulents.
9. Il a pris en sa protection Israël son serviteur, rappelant le souvenir de sa miséricorde.
10. Ainsi qu'il l'avoit promis à nos péres, à Abraham et à sa postérité pour tout jamais.
Gloire soit au Père, et au Fils, et au S. Esprit.
Telle qu'elle a été au commencement, &c.

(traduction : Pierre Corneille, *L'Office de la Sainte Vierge, traduit en françois tant en vers qu'en prose*, Paris, Robert Ballard, 1670, p. 150-152).

ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 2 : Canticles, Psalms, and Masses*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 38-44.

ANNEXE



Guillaume-Gabriel Nivers,
*Antiphonarium romanum... in usum et gratiam
Monialium Ordinis Sancti Augustini,*
Paris, l'Authour, 1687, p. CVII-CVIII.